

INFORMATION GENERALE - Coronavirus, état au 11 septembre

Briguet Anne

ven. 11/09/2020 10:51

À :CITE_GRP_ToutesLesAdresses <CITE_GRP_ToutesLesAdresses@eben-hezer.ch>;

Bonjour,

Comme chaque fin de semaine, voici quelques informations « COVID ». Nous vous rappelons que la cellule de crise se réunit chaque jeudi après-midi et que les infos ci-dessous résultent des décisions qui y sont prises, en fonction de l'évolution de la situation. C'est ainsi que, en matière de :

- **Situation sanitaire**

- ü Deux résidents des Roseaux sont actuellement positifs. Ils demeurent sur le groupe, en quarantaine, étant donné la situation (cf ci-dessous).
- ü Les deux autres résidents des Roseaux qui étaient positifs la semaine dernière demeurent au F1 étant donné la situation (cf ci-dessus), et ce malgré que la période de quarantaine soit terminée.
- ü Un groupe en quarantaine : les Roseaux
- ü Aucun groupe en isolement préventif
- ü Un collaborateur positif, actuellement à domicile
- ü Une collaboratrice dans l'attente du résultat du test

Nous profitons de l'occasion pour remercier infiniment toute l'équipe des Roseaux qui, en dépit de la situation, fait un travail absolument remarquable. Nous leur envoyons un bouquet d'ondes positives pour les aider à traverser cette période pour le moins compliquée.

- **Traçabilité**

Le plan cantonal de continuité que nous avons reçu la semaine dernière nous demande une traçabilité précise par rapport aux présences des personnes (internes et externes) qui transiteraient au sein des différents espaces. L'objectif de cette demande, vous vous en doutez bien, est de pouvoir retrouver rapidement les personnes qui auraient été en lien avec un cas positif.

Nous avons ainsi décidé de prévoir un système de fiches à remplir, chaque jour, afin de savoir exactement, en cas de besoin, qui a transité (10 minutes au minimum) dans chaque espace. L'application de cette mesure ne pouvant pas être uniforme au sein de tous les services, ce sont les responsables des divisions qui vous feront part de la façon dont cette traçabilité devra être implémentée.

- **Périodes de quarantaine (résidents)**

Là aussi, une modification émanant du dernier plan cantonal, concernant cette fois-ci la question des quarantaines des résidents. C'est ainsi que, dorénavant :

- ü Tout résident qui demeure plus de 72 heures au sein de sa famille devrait respecter une période de quarantaine de 10 jours dès son retour dans l'institution.
Nous utilisons cependant volontairement le conditionnel, conscients que cette mesure peut – et doit – s'appliquer avec un minimum de discernement. Il est en

effet important de différencier les séjours en famille qui seraient effectués dans un endroit sûr (à domicile ou dans un chalet à la montagne) de ceux qui le seraient dans des conditions plus risquées (fêtes de famille, participation à des manifestations, etc). C'est ainsi que nous avons décidé de procéder au cas par cas. Ce sont dès lors Mme Jacquier (021 558 21 04) et M. Mugnier (021 558 23 04) qui seront à disposition des parents pour décider, en fonction de la situation, s'il y a lieu d'instaurer une quarantaine.

Un communiqué sera posté aujourd'hui encore sur notre site internet, à l'attention des parents, afin de les informer de cette nouvelle façon de fonctionner.

- ü Tout résident qui participe à un camp à l'extérieur (avec une association, par exemple) doit respecter une quarantaine de 10 jours à son retour, au sein de son groupe de vie. Cette mesure ne concerne pas les camps organisés par les équipes éducatives. Cette précision nous paraît importante, dans le sens où les camps à l'extérieur génèrent un important « brassage » de personnes, alors que ceux organisés à l'interne ont lieu avec des personnes faisant partie de l'environnement du résident.

- **Réouverture du tea-room**

Nous vous rappelons que le tea-room a ré-ouvert la semaine dernière, à l'attention des collaborateurs, avec un système de vente à l'emporter (précisions sur la communication de vendredi dernier). Nous vous avons promis des nouvelles par rapport à **l'ouverture à l'attention des groupes de vie (pauses)**... et bien les voilà ! Voici ce que nous vous proposons, dès lundi prochain, 14 septembre :

Pauses (avec respect strict des mesures sanitaires) :

- ü Matin : tea-room réservé aux ateliers (selon planning déjà transmis par G. Abbruzzese)
- ü Après-midi : tea-room réservé à l'hébergement et aux centres de jour
- ü Du fait du nombre limité de places assises (environ 30), l'après-midi il est prudent de téléphoner avant de venir. Merci !
- ü Entrées et sorties des professionnels et des résidents : par la terrasse en cas de beau temps et par l'entrée normale du tea-room en cas de mauvais temps.
- ü Un système de traçage des clients se trouvera sur les tables, à utiliser scrupuleusement, merci.

Nous remercions une fois de plus infiniment les équipes du tea-room et de la boulangerie pour tout ce qu'elles font afin que ce lieu emblématique de notre institution puisse à nouveau accueillir du monde. Nous vous rappelons toutefois que tout cela sera évalué après une période d'essai. Donc, à nous tous de faire que cela perdure, dans le respect des mesures souhaitées. Encore merci.

Petite précision, pour terminer : nous vous rappelons que toutes nos communications (à votre attention et à celle des parents/curateurs) sont systématiquement postées sur notre site internet, donc disponibles en tout temps et rapidement.

Il est important de rappeler que la situation, à la Cité, est actuellement parfaitement maîtrisée. Par contre, la situation cantonale – voire fédérale – évolue extrêmement rapidement, nul besoin de le préciser. Nous devons donc continuer à être réactifs, imaginatifs et surtout sereins à l'approche des mois à venir. Et nous le serons, grâce à vous tous, c'est certain. Merci !

Des questions ? N'hésitez surtout pas à nous (membres de la cellule de crise) contacter, en tout temps.

Bonne suite de journée.
Bien à vous.

Fondation Eben-Hézer
Cité du Genévrier
Anne Briguet
Membre de la Direction
Adjointe de direction &
resp. de la communication
1806 St-Légier
021/558.23.02



CITÉ DU GENÉVRIER
LE BONHEUR, AUTREMENT...